Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Organisme de défense abonné fournisseur

---
Par Yellow

Bonjour

Depuis le 14 décembre dernier je ne peux plus utiliser mon portable (plus de réseau)

Aujourd'hui j'ai relance pour la 6ème fois le fournisseur et pour toute réponse "les investigations sont en cours "

Bref, quel organisme de défense des consommateurs pourrait m'aider dans cette affaire

D'avance je vous remercie pour votre réponse

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est votre mobile ou bien le réseau ? quid des autres utilisateurs autour de vous ?
Vous pouvez contacter l'ARCEP et/ou le médiateur des telecoms.
[url=https://jalerte.arcep.fr/]https://jalerte.arcep.fr/[/url]
[url=http://mediation-telecom.org/]http://mediation-telecom.org/[/url]

---
Par isernon

bonjour,

les organismes de défense des consommateurs sont généralement des associations qui défendent d'abord leurs adhérents.

si vous adhérez à une association de consommateurs, elle interviendra pour les litiges intervenus après votre adhésion.

si vous avez une protection juridique, elle peut intervenir auprès de votre opérateur au moins pour obtenir que vous n'ayez pas à payer votre abonnement.

habitez-vous dans une zone concernée par les tempêtes et les inondations.

êtes-vous seul dans votre secteur à avoir ce problème ?

salutations